

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Pointe (112-62)

**Compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2017
Bureau du MFFP, 21, Rue des Lilas, Gaspé, salle de conférences**

Liste des présences :

Nom	Organisation	Secteur	Présence (X)
Jonathan Synnott	Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Forêt, BGA	X
Aurélien Coté	Association des clubs des motoneigistes de la Gaspésie et des Îles	Utilisateurs/ Sentiers	
Mathieu Vallière	Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Utilisateurs/ Sentiers	X
Gilles Deslauriers	Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Faune	
Guillaume Lessard	BMMB	Ministère	
Pierre Poulin	Club des Ornithologues de la Gaspésie	Faune	
Terry Shaw	Communautés autochtones (Gespeg)	Autochtones	X
Michel Chouinard	Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	Environnement	X (14h)
Caroline Duchesne	Conseil régional de l'environnement GIM	Environnement	X
Jean-Christophe Élément	Coop de travail en aménagement forestier des MRC de la Côte de Gaspé et Rocher-Percé	Forêt	
Mario Skelling	Damabois Division Cap-Chat	Forêt, BGA	
Gaston Marin	Fédération des Gestionnaires de Rivières à Saumon du Québec (FGRSQ)	Faune	
Alain Poitras	Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Faune	X
Éric Poirier	Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Faune	
Frédéric Raymond	Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Faune	
Mathieu Piché-Larocque	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	X
Robert Belzile	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	
Steve Leblanc	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	X
Sylvain Couturier	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	
Sylvain Réhel	Les entreprises agricoles et forestières de Percé	Forêt	X
Jeannette Martin	Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Autochtones	X
Pascal Caron-Savard	MRC de la Côte-de-Gaspé	Municipal	
Louis Babin	MRC le Rocher Percé	Municipal	X
Daniel Sigouin	Parc national Forillon	Environnement	
Mathieu Coté	Parc national Forillon	Environnement	
François Godin	Produits forestiers Temrex, SEC	Forêt, BGA	X
Doug Hunt	Regroupement restauration des trois rivières Pabos	Faune	
Yves Briand	Réserve faunique de Port-Daniel	Faune	X
	Rosario Poirier inc.	Forêt, BGA	
Jean-Marc Hardy	Sentier international des Appalaches	Utilisateurs/ Sentiers	

Jean-François Lamarre	Sépaq (réserves fauniques)	Faune	
Mary Chicoine	Société de gestion de la rivière Grand-Rivière	Faune	
Jean Roy	Société de gestion des rivières de Gaspé inc.	Faune	X
Joseph Pitre	Tembec (Matane)	Forêt, BGA	
Mario Bernier	Uniboard Canada inc. (Sayabec)	Forêt, BGA	
	ZEC des Anses	Faune	
Yves Briand	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie	Environnement	X (téléphone)
Louis-Vincent Lemelin	MFFP (UG112)	Ministère	
Alain Leblanc	MFFP (UG112)	Ministère	

Point	Discussions	Décision / Recommandation	Responsabilité / Échéancier
1. Ouverture de la rencontre,	13h05 : Marianne Desrosiers souhaite la bienvenue à tous et explique l'objectif de la rencontre	S. O.	S. O.
2. Lecture, suivi et adoption du PV de la rencontre du 2 septembre	<p>Marianne Desrosiers fait la lecture du PV de la rencontre du 2 septembre 2016.</p> <p>Les personnes présentes font état qu'il leur est difficile de revenir sur les détails de cette rencontre, qui a eu lieu il y a plus de 1 an. Néanmoins, le compte-rendu semble correct.</p>	Le PV est adopté	S. O.
3. Présentation du PAFIO	<p>Louis-Vincent Lemelin présente le projet de PAFIO V6 (voir document PAFIO_v06_11262_ÀTGIRT_20171114.pdf).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs du PAFIO : on demande au ministère de disposer de l'équivalent d'au moins 5 années d'approvisionnement consulté et harmonisé. - Présentation du calendrier automne-hiver lié au processus d'élaboration du PAFIO et de la PRAN : on remarque un retard par rapport à l'échéancier anticipé. Ce retard est attribué, entre autre, au fait qu'il s'agit d'une première année de PAFIT et qu'il s'agit d'une année de rodage pour la planification tenant compte des Compartiments d'organisation spatiale (COS). Enfin, les BGA ont reçu la cartographie des chantiers planifiés au cours d'une période chargée, ce qui a également retardé leur travail de planification des chemins. On estime que l'an prochain, l'UG sera en mesure de présenter les résultats de la PRAN 200% pour décembre. - Présentation des résultats de la planification réalisée: <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec la nouvelle stratégie d'aménagement 2018-2023 : on remarque qu'aucune récolte est planifiée dans la Bétulaie blanche, ce qui s'explique par l'absence de preneur (pas de marché pour le feuillu pâte). On remarque également que l'attribution en pessière est diminuée alors que l'attribution en sapinière est augmentée. Ce choix a été fait pour rendre compte de l'arrivée de la Tordeuse des bourgeons d'épinette (TBE) sur le territoire. Le sapin étant moins résistant que l'épinette à la TBE, on préconise la récolte du sapin. La cible pour le total résineux reste atteinte. • En lien avec l'enjeu de l'approvisionnement en matière ligneuse. • En lien avec les VOIC écosystémiques • En lien avec les VOIC retenus par les TGIRT • En lien avec les règles de répartition des COS <p>Quelques rappels importants :</p> <p>Le travail effectué présente la localisation des secteurs d'intervention potentielle prévus pour 2019 et plus;</p> <p>Les choix des traitements ne sont pas encore déterminés; ils le seront suite aux analyses des inventaires de terrain.</p> <p>Les chemins incluent un corridor de 200m de part et d'autres à l'intérieur duquel le chemin pourrait être construit en fonction des contraintes terrain.</p> <p>Tenir compte que la consultation comprend les secteurs non récoltés des PAFIO V1 à V4. Les secteurs non récoltés de la V5 ne sont pas remis en consultation étant donné le peu de temps</p>	Faire parvenir aux membres la présentation	12 décembre 2017 (Marianne)

	<p>écoulé depuis leur consultation l'an dernier.</p> <p>Jean Roy se questionne sur sa présence. La présentation lui semble trop technique et il a de la difficulté à faire le lien avec ses préoccupations, qui sont en lien avec le saumon. Alain Poitras suggère qu'un lexique soit disponible afin de suivre les acronymes forestiers avec lesquels les membres des TGIRT ne sont pas tous familiers</p> <p>Michel Chouinard indique qu'il serait utile d'être en mesure de mieux cerner la part imputable à l'arrivée de la TBE lorsqu'on anticipe que des objectifs ne pourront être atteints. Jean Roy se questionne sur la possibilité de revoir les cibles afin de prendre en compte la TBE.</p> <p>Jeannette Martin se questionne sur la prise en compte des intérêts autochtones dans ce qui est mis en consultation, notamment par rapport aux plantes médicinales. François Godin indique que les autochtones sont consultés chaque année au moment de la PRAN.</p> <p>Marianne présente l'accès à la carte interactive sur le site de la MRC. La consultation se termine le 18 décembre</p>	<p>Yves Briand de la réserve faunique de Port-Daniel a fait parvenir un lexique produit par la Sépaq</p> <p>L'impact de la TBE sera discuté plus en profondeur à la prochaine table commune</p>	<p>29 novembre 2017</p>
<p>4. Présentation du bilan du respect des VOIC et des mesures d'harmonisation des usages 2015-2016</p>	<p>Louis-Vincent Lemelin présente le suivi des VOIC et des mesures d'harmonisations 2015 (voir doc TA_11262_resultats_VOIC_TGIRT_2017.pdf).</p> <p>Sur la présence de 0 cas d'érosion : Jean Roy demande la proportion d'infrastructures vérifiées. Alain Leblanc indique que 10 % des infrastructures qui ont fait l'objet de travaux sont vérifiées et qu'à cela s'ajoutent des observations ponctuelles lorsque des problématiques sont identifiées lors des visites de terrain.</p> <p>Sur l'atteinte de l'application du Guide des saines pratiques dans 91 % des cas vérifiées : Jean Roy aimerait avoir plus de détails sur ces occurrences</p> <p>Michel Chouinard se demande si la nouvelle loi sur les milieux humides modifiera certains des mesures mises de l'avant pour la protection des milieux humides</p>	<p>S. O.</p> <p>Louis-Vincent fournira les détails.</p> <p>Alain Leblanc indique que l'UG se penchera sur cette question</p>	<p>S. O.</p> <p>Prochaine tgirt locale</p> <p>Prochaine tgirt locale</p>
<p>5. Présentation du bilan du respect des mesures d'harmonisation opérationnelles et des VOIC sous la responsabilité de l'industrie</p>	<p>Louis-Vincent, appuyé de Mathieu Piché-Laroque, présente les VOIC sous la responsabilité de l'industrie et mesures d'harmonisation opérationnelles</p> <p>(Se référer au tableau TA_11262_resultats_VOIC_TGIRT_2017.pdf).</p> <p>8 indicateurs sur 10 ont pu être respectés : ceux qui n'ont pas été respectés sont la construction de ponts de plus de 80 000\$ et le respect de la zone de tarification, ce dernier élément étant lié à la présence de la TBE qui concentre les coupes dans la sapinière.</p>		<p>S. O.</p>

	<p>Mathieu Piché-Laroque indique que l'utilisation des calendriers d'opération contribue grandement au respect des mesures d'harmonisation</p> <p>Mathieu Vallière indique qu'une application de la fédération de quad permettra de mettre à jour en temps réel la présence de circulation conjointe (VTT + transport de bois). Cette application pourrait intégrer les opérations</p> <p>Steve Leblanc indique que le calendrier des opérations est disponible à la semaine.</p>	Mathieu Vallière et Steve Leblanc verront à l'intégration des informations sur la récolte dans l'interface de la fédération de quad.	
6. Modification de la planification en lien avec le RADF	<p>Mathieu Piché-Laroque présente les changements en lien avec les traverses de cours d'eau qui découlent de l'entrée en vigueur du RADF.</p> <p>Les BGA anticipent des écarts par rapport aux infrastructures en consultation. Notamment, certaines modalités engendrent l'ajout de de paliers de gouvernement (environnement, faune). De plus, plusieurs éléments ne peuvent être déterminés qu'une fois sur le terrain.</p> <p>Steve Leblanc indique que la couverture LIDAR du territoire permettra d'optimiser l'emplacement des traverses de cours d'eau au moment de la planification</p> <p>Alain Leblanc indique que le LIDAR ne sera pas disponible avant 2022.</p>	Les BGA feront parvenir l'ensemble des modifications à la planification découlant de l'entrée en vigueur du RADF au même moment, à la suite du dépôt de la PRAN.	S. O.
7. Varia	<p>Mathieu Vallière indique que le ministre ne veut pas renouveler les droits de circuler pour les clubs de motoneige. Il anticipe la même chose du côté des quads. Sans droit de circuler, les clubs de quad ne peuvent pas exiger de tarifs. Sans tarification, les clubs de quad ne pourront effectuer de travaux d'entretien ou de réfection sur les chemins. Par exemple, ils ont identifiés 22 passages à gué causant de la sédimentation qu'ils ne seraient pas à même de rendre conforme. Advenant le retrait des droits de circuler, il aimerait se retourner vers les membres des TGIRT pour obtenir leur appui pour pouvoir continuer la tarification dans les secteurs où ils circulent en exclusivité.</p>	S.O.	S.O.
8. Dossiers en cours, bref résumé	Marianne effectue un rapide survol des activités en cours dans les différents comités de la TGIRT		S. O.
9. Rencontres à venir	Mi- janvier pour les tables locales et fin janvier pour la table commune (dates à déterminer)		
10. Fin de la rencontre	La rencontre se termine à 16h35	S. O.	S. O.